



Discours
du Secrétaire général parlementaire
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
M. Jacques Krabal

Conseil permanent de la Francophonie -
Paris, 8 juillet 2020

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs les Représentants personnels des Chefs d'État
et de Gouvernement,
Madame l'Administratrice de l'OIF,
Mesdames et Messieurs les Représentants des opérateurs institutionnels
de la Francophonie,
Mesdames et Messieurs,

« *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés* », écrivait Jean de La Fontaine dans sa fable Les animaux malades de la peste. La Covid-19 nous a pris par surprise et nous a fait prendre conscience de la vulnérabilité de l'humanité. Inédite, exceptionnelle, dévastatrice, autant de superlatifs pour qualifier ce mal qui rôde toujours et menace encore nos vies individuelles, mais aussi nos institutions et l'ordre mondial.

Mais n'oublions pas que les pandémies font partie de l'histoire de l'humanité. Dès l'Antiquité, les maladies ont décimé des populations entières : de la peste d'Athènes au Sida en passant par le choléra ou encore la grippe espagnole. Toujours dues à des déséquilibres majeurs provoqués par des modifications sociales et environnementales : guerres et commerce, voyages ou grandes découvertes, empires coloniaux, révolution agricole et industrielle ...

Aujourd'hui, c'est bien la mondialisation des échanges et des déplacements massifs aériens qui ont favorisé la propagation rapide du virus sur toute la planète. Cette crise sanitaire a montré la fragilité de notre économie mondialisée et les inégalités de nos sociétés. Elle a montré aussi de façon criante la faiblesse de nos institutions internationales.

Si nous avons tous été surpris par la pandémie, nous devons tout mettre en œuvre pour ne pas subir une nouvelle vague.

Ainsi, à l'APF, le comité de crise installé est toujours réactif. Toutes les réunions de nos Commissions et Réseaux se déroulent via le numérique et ce, jusqu'à la fin de l'année. De ce fait, ils travaillent aussi davantage en transversalité pour apporter des réponses plus globales et ajustées à l'interdépendance des conséquences de la Covid-19. Réaménagement de la dette des pays en développement pour améliorer les infrastructures de santé publique, lutte contre les infox, lutte contre les fractures sociales, numériques ou sanitaires, etc.

Tous ces sujets sont étroitement liés aux enjeux de développement économique et de développement durable. La protection de la biodiversité et de notre écosystème contribuera aussi plus que jamais à la préservation de la santé humaine. Autant de problématiques qui méritent un engagement législatif fort de chacun de nos parlements.

L'action législative reste le cœur de notre action interparlementaire et notre boussole, c'est notre cadre stratégique.

La prise de conscience de l'interdépendance des conséquences de cette crise sanitaire doit nous engager, nous parlementaires francophones, à poser les bases d'un nouvel ordre mondial fondé sur **l'universalité de l'égalité des droits des humains, des vivants et de la planète** avec comme corollaire essentiel : **l'indivisibilité des droits.**

Face aux défis contemporains, cet universel, riche de ses couleurs, et la pluralité de la communauté humaine appellent à explorer une voie d'équilibre et de discussion entre les Etats, les gouvernements, sans oublier les parlements, pour construire un multilatéralisme renforcé, respectueux des diversités linguistiques et culturelles, soucieux de plus de souveraineté pour les États mais aussi de plus de solidarité entre eux.

Et dans ce contexte de sortie de crise, la Francophonie institutionnelle, qui rassemble en son sein toutes les composantes de la politique et de la société, se doit d'obtenir une plus grande place sur la scène internationale.

Le projet de coalition francophone pour l'éducation peut en être une préfiguration. Cette coalition sur une stratégie politique commune avec une déclinaison d'actions selon les spécificités de chacun pourrait devenir un cas d'école pour exprimer notre unité francophone dans le respect de notre diversité. Il pourrait en être de même pour les autres priorités de la Francophonie institutionnelle : le numérique, le réchauffement climatique, la promotion de la langue française et du multilinguisme dans les institutions internationales.

Les acteurs de la Charte de la Francophonie seraient sensibles à une gouvernance innovante, avec un comité de pilotage collégial qui pourrait devenir un exemple de gouvernance mondiale.

Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs,

« L'universel s'inscrit dans le monde qu'à travers la multitude des cultures » affirmait l'écrivain d'origine marocaine Armand Abécassis.

Les conséquences de la crise sanitaire nous offrent l'opportunité de créer enfin les conditions nécessaires à la construction de cette universalité de l'égalité des droits, porteurs de l'émancipation des individus, du respect des minorités, et de la diversité linguistique et culturelle.

Cette crise fait apparaître la nécessité d'universalité, une opportunité pour renforcer le multilatéralisme et la solidarité entre les États. Ensemble, saisissons-la.

L'universalisme, c'est l'ADN de la francophonie. C'est pourquoi vous pouvez compter sur l'ensemble des parlementaires de l'APF pour contribuer à cet accomplissement.